



Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels

Languedoc-Roussillon



Rapport d'activités

2006

Editorial

L'année 2005 a été marquée par la définition et l'adoption de la stratégie à 10 ans du CEN L-R qui a fait l'objet de discussions en interne et d'une réunion des principaux partenaires. Le rôle que le CEN L-R veut jouer dans les dix années à venir y est défini : contribuer à la gestion et à la conservation de la biodiversité dans une perspective de développement territorial durable. Il souhaite pour cela renforcer son rôle de structure d'appui aux collectivités territoriales. Quatre grands volets d'intervention sont développés.

- L'amélioration et le partage des connaissances sur la biodiversité autour du Secrétariat Scientifique et Technique de l'actualisation des ZNIEFF
- La préservation et la gestion des espaces naturels à enjeux
 - acquérir et gérer des sites et en faire des lieux d'échange
 - accompagner et assister les acteurs locaux (agriculteurs...) et institutionnels sur des sites étendus en développant des capacités d'expertise, de mutualisation et d'évaluation.
- L'accompagnement et l'émergence de projets de développement durable des territoires dans les domaines de :
 - l'agri-environnement (promotion des bonnes pratiques, démarche-qualité ...)
 - le dispositif Natura 2000 (contractualisation, assistance à maîtrise d'ouvrage ...)
 - l'eau et les zones humides au travers de la mise en oeuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et de la révision des SDAGE (inventaires, plan de gestion, référentiels biologiques ...)
 - les documents d'urbanisme (porter à connaissance, mise en cohérence des zonages ...)
 - le génie écologique (démarches novatrices de restauration de milieux patrimoniaux ...)
- L'information, la formation, le transfert de connaissances et de compétences et l'animation de réseau.

Parallèlement, le CEN L-R a repris deux programmes d'envergure sur la faune, la coordination du plan national de restauration de l'Aigle de Bonelli et en partenariat, le programme LIFE Butor étoilé sur l'Etang de Vendres.

35 partenaires financiers ont soutenu l'action du CEN L-R en 2005. Cette diversification est un signe positif face à la diminution des subventions de l'Etat et au tarissement des crédits européens de l'objectif 2.

L'activité ainsi menée s'est traduite dès 2006 par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec la Région, et par la construction de nouveaux partenariats.

La stratégie de développement rural et la programmation des futurs fonds européens, l'élaboration du contrat de projets Etat-Région, les dispositifs d'accompagnement de la loi sur le développement des territoires ruraux, le 9ème programme des Agences de l'Eau et la mise en oeuvre de la directive cadre européenne sur l'eau doivent offrir des perspectives d'activités dans les prochaines années. Il appartient au CEN L-R de prendre des initiatives, d'affirmer ses savoir-faire dans le domaine de la préservation de la biodiversité et de la gestion des espaces naturels pour contribuer à accompagner efficacement ces politiques publiques.

Le Président, Jacques Lepart

SOMMAIRE

La Réserve Naturelle des Gorges du Gardon	2
La gestion et le suivi des sites dans le cadre de Natura 2000	3
Etudes, expertises et inventaires	6
Les plans de restauration d'espèces protégées	9
Agriculture-environnement	13
Le génie écologique : la réhabilitation de sites	16
Actions foncières	17
L'animation partenariale	18
Communication et animation	19
Rapport d'activité du CDSL	20
La formation	21
Organigramme et composition du CEN L-R	21
Le budget 2005 du CEN L-R	22

Préambule

L'action du CEN L-R

Historiquement, comme pour tous les CREN, l'action du CEN L-R est centrée sur la gestion des espaces naturels remarquables et la maîtrise foncière. Il est agréé pour la protection de la nature au niveau régional depuis 1999. Ainsi, son action s'appuie sur des missions d'expertise et d'inventaire, l'élaboration et la mise en oeuvre de plans de gestion, la concertation avec les collectivités locales et les acteurs socio-professionnels des sites d'intervention.

Elle s'est développée à la faveur de grands programmes d'envergure régionale, nationale et européenne :

- l'actualisation des ZNIEFF en LR (2004-2008)
- le pôle relais lagunes méditerranéennes
- la contribution au domaine de l'agri-environnement
- la contribution à des plans de restauration d'espèces emblématiques : Tortue Cistude, Aigle de Bonelli (2005), Outarde canepetière
- la mise en œuvre du réseau Natura 2000
- la gestion d'espaces naturels remarquables : le CEN L-R est co-proprétaire et gestionnaire d'une réserve naturelle volontaire, les Gorges du Gardon. Il est propriétaire dans les Gorges du Tarn de parcelles dont la gestion est confiée au CDSL. Il agit pour instaurer une gestion agropastorale concertée dans la Basse Plaine de l'Aude
- le positionnement sur les zones humides dont la contribution au LIFE sur "les mares temporaires méditerranéennes" et aux inventaires de zones humides.

L'activité du CEN L-R s'appuie sur une équipe technique d'une quinzaine de salariés aux compétences très diversifiées. Son conseil d'administration est composé de représentants de membres individuels, associatifs, d'administrations et de collectivités locales. Son Conseil Scientifique examine et valide les programmes.

Le CEN L-R a choisi de travailler majoritairement dans le cadre de programmes subventionnés, dont certains font partie de conventions annuelles d'objectifs signées avec la DIREN, la Région, et les Départements. Il est signataire de conventions de partenariat avec le Conservatoire du Littoral, le Conservatoire Botanique et la SAFER L-R.

Sites d'intervention du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

- Plans de gestion
- Conventions avec le CELRL
- Gestion et suivi
- Réhabilitation de sites
- Natura 2000
- Etudes Expertises Inventaires
- Plans Nationaux de Restauration
- Etudes régionales (ZNIEFF, inventaires des mares...)



Bilan foncier

- **1 050 ha en maîtrise d'usage sur 18 sites**, dont 105 ha acquis (8 sites) et 945 ha en convention (15 sites).
- **8 000 ha** en convention d'assistance scientifique et technique.
- la plupart en zones humides.
- propriétaire dans 5 sites emblématiques : les Gorges du Gardon (55 ha, Sanilhac-Sagriès, 30) et les Gorges du Tarn (9 ha, Ste-Enimie, 48).
- Conventions de gestion avec des communes, des exploitants agricoles



La Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon



Mise en place du Comité Consultatif et validation du plan de gestion 2004-2008

Le fonctionnement de la Réserve a connu d'importantes avancées cette année, en lien avec l'implication croissante de la Région Languedoc-Roussillon dans le dispositif Réserves Naturelles Régionales.

L'arrivée de ce nouveau partenaire a permis de concrétiser la mise en place du Comité Consultatif de la Réserve, actée depuis le classement en 2001.

Réunissant 26 organismes représentant propriétaires, administrations, collectivités locales et usagers, ainsi que plusieurs personnalités scientifiques, ce comité suit et valide la gestion mise en place sur le site.

Ainsi dès leur première réunion, ses membres ont examiné, et approuvé à l'unanimité, le premier plan de gestion de la Réserve.

Ce plan avait préalablement été approuvé par le Conseil Scientifique du CEN L-R, puis par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Autant d'étapes préparatoires au reclassement de la Réserve qui interviendra en 2007, perspective à laquelle les gestionnaires et le Conseil Régional ont commencé à travailler activement dès cette année.

Parallèlement à ces importants changements, le CEN L-R et la municipalité de Sanilhac-Sagriès ont poursuivi la mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve, bénéficiant cette année du soutien financier, à hauteur de 80%, de la Région Languedoc-Roussillon.

Connaissance et gestion des habitats et des espèces

- Les prospections et suivis floristiques ont contribué à compléter et actualiser la connaissance du site.
- Un second entretien mécanique a été réalisé dans le cadre du contrat Natura 2000 pour la restauration de pelouses à Brachypode rameux souscrit en 2004. Ces entretiens mécaniques annuels, couplés à l'action d'un troupeau de mouton, épousent peu à peu les repousses arbustives et permettent aux espèces herbacées de s'installer.



- Pour éviter le dérangement des chauves-souris en périodes d'hivernage et de reproduction, le CEN L-R et le Syndicat Mixte des Gorges ont préparé la fermeture intermittente de la grotte de la Baume dans le cadre du programme LIFE « Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France ».

- Enfin, le CEN L-R et ses partenaires ont poursuivi leur réflexion quant à la gestion du taillis de Chêne vert, formation végétale dominante sur la Réserve, en y intégrant notamment les avis du CSRPN et du Comité Consultatif, ainsi que les démarches portées par les réseaux de gestionnaires d'espaces naturels.

Connaissance et gestion de la fréquentation

La connaissance disponible dans ce domaine était fragmentaire, en particulier, aucun chiffrage de la fréquentation n'avait été effectué. Aussi le CEN L-R, avec l'aide d'agents du Conseil Général du Gard, a mis en place des compteurs de passage sur le sentier conduisant à la Baume.

Les premières données récoltées indiquent déjà des flux très élevés par endroits : plus de 150 passages en moyenne, les dimanches du mois d'août au niveau de l'ermitage Saint-Vérédème.



1ères journées régionales du Patrimoine Naturel

En septembre 2006, la Région a organisé pour la première fois ces journées annuelles de découverte du patrimoine des Parcs et des Réserves.

Le CEN L-R, la commune de Sanilhac-Sagriès et l'association Caprifolia se sont associées pour participer à cette manifestation en proposant différentes balades à la découverte de la Réserve, du village ou de la flore des garrigues, ainsi qu'une exposition photographique. Malgré la pluie qui a sévi une partie du week-end, ce sont tout de même 142 personnes qui ont participé aux activités proposées !



Pose d'un écocompteur

Gestion et suivi de sites dans le contexte de Natura 2000

Mise en œuvre du document d'objectifs Natura 2000 de l'Etang de Valliguières



Triton crêté immature

Le site Natura 2000 de l'étang de Valliguières accueille pas moins de 9 espèces d'amphibiens, dont notamment le «Triton crêté», inscrit à l'annexe I de la Directive Habitats et très rare dans le sud de la France. La préservation de la population de Triton crêté, est l'enjeu central sur ce site. Un programme d'actions visant cet objectif a été défini collégialement par le comité de pilotage local et inscrit dans le document d'objectifs (validé fin 2004). La commune et le CEN L-R sont les principaux propriétaires du site et une convention de partenariat entre eux, délègue la gestion des parcelles communales au CEN L-R. Le CEN L-R est également signataire de 3 contrats de gestion Natura 2000 avec l'Etat (ouverture et entretien de pelouse, surcreusement de mare).



Identification individuelle des tritons par reconnaissance des tâches

Suite aux premières actions de gestion du milieu réalisée en 2005, l'année 2006 a été principalement consacrée à :

- La poursuite du suivi scientifique de la population de Triton crêté afin de connaître annuellement son état de conservation. Parallèlement le CEN L-R prospecte régulièrement d'autres zones humides dans l'est du Gard afin de préciser la répartition régionale de l'espèce. Ainsi, une population a été confirmée sur la commune de Beaucaire.

- L'organisation d'un comité de pilotage en avril 2006 permettant de rendre compte du travail réalisé depuis la validation du document d'objectifs et de planifier les actions à venir. Cette rencontre a été l'occasion de la prise de présidence du comité de pilotage Natura 2000 par le Maire de Valliguières en application de la loi sur le Développement des Territoires Ruraux.

- L'animation d'une conférence publique de restitution auprès des habitants du village. L'objectif était de présenter le patrimoine naturel de l'étang ainsi que toutes les démarches engagées depuis 1999 pour sa préservation (LIFE Mares temporaires méditerranéennes et mise en œuvre du Document d'Objectif Natura 2000). La conférence a été accompagnée d'une exposition photographique illustrant les richesses naturelles de l'étang.



Bilan du réseau Natura 2000 en Languedoc-Roussillon : proposition de typologie et hiérarchisation en vue de la réalisation des documents d'objectifs

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec la DIREN, le CEN a réalisé un référentiel technique qui vise à fournir – aux services de l'Etat concernés (DIREN et DDAF notamment), aux membres du CSRPN et aux collectivités candidates aux fonctions d'opérateur pour l'élaboration d'un document d'objectifs – un document de travail synthétique qui permette de situer l'importance de chaque site Natura 2000 dans le maintien de la cohérence du réseau.

En 2006, ce référentiel technique a été élaboré pour 10 sites Natura 2000, à savoir Basse Plaine de l'Aude (Directives Habitats et Oiseaux), Etang de Capestang (Directive Oiseaux), Etang de l'Or (Directive Oiseaux), Massif du Puigmal (Directive Oiseaux), Complexe de Salses Leucate (Directive Oiseaux), Etang palavasiens (Directives Habitats et Oiseaux), Etang de Thau (Directive Oiseaux), Etang du Bagnas (Directive Oiseaux).



Etang de Pierre Blanche



Marais du Bagnas

Mise en œuvre de Natura 2000 sur trois sites à mares temporaires



Le CEN L-R intervient sur 3 sites abritant l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire de « mare temporaire méditerranéenne » :

FR9101431 « Mare du Plateau de Vendres » (Vendres, Sauvian ; Hérault)

Le plan de gestion (DOCOB) de ce site, élaboré par le CEN L-R depuis 2005, a été validé par le Comité de Pilotage Local réunissant les différents acteurs du territoire en novembre 2006.

Ce nouveau cadre de gestion était très attendu ! En effet, si le CEN intervenait déjà depuis plusieurs années sur ce site et était parvenu à en acquérir une partie, c'était toujours « au coup par coup », sans visibilité quant aux moyens qu'il obtiendrait d'une année sur l'autre. Or la

validation de ce document ouvre l'accès à des financements nationaux et européens. Désormais, la gestion fera l'objet d'une programmation pluriannuelle qui contribuera à pérenniser les actions mises en œuvre.

De plus, au vu de l'état des lieux dressé par le CEN L-R dans le cadre de l'élaboration de ce DOCOB, le Comité de Pilotage Local a conclu à la nécessité d'envisager une extension du périmètre Natura 2000 au bassin versant de cette mare. Cette possibilité sera examinée en 2007, en parallèle au démarrage de la mise en œuvre du DOCOB et à la signature des premiers contrats de gestion « Natura 2000 ».

Par ailleurs, le CEN L-R a poursuivi l'accompagnement du Conseil Général de l'Hérault dans une opération de restauration du fonctionnement hydraulique de cette mare temporaire, perturbée par des travaux d'assainissement remontant à 1998. Des aménagements en ce sens ont été réalisés en début d'année 2006 comme mesure compensatoire à l'impact de l'élargissement de la route qui borde les mares.

Le caractère opérationnel de ce dispositif sera confirmé en 2007 et un travail de concertation avec les propriétaires du site sera conduit par le CEN L-R, en préalable à l'activation de cet ouvrage, ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures agri-environnementales.



Travaux de restauration du fonctionnement hydraulique de la mare



Mare de Vendres



Marsilea strigosa est présente à Vendres et à Torremila

FR9102001 « Fiches humides de Torremila » (Perpignan, Saint-Estève; Pyrénées-Orientales)

Après trois années de gel de la démarche d'élaboration de ce DOCOB, suite à la forte opposition des propriétaires concernés par ce site, le Préfet des Pyrénées-Orientales a réuni les membres du Comité de Pilotage Local en fin d'année 2006 pour présenter les propositions d'objectifs et d'action bâties par le CEN L-R. 2007 devrait voir l'achèvement du plan de gestion de ce site.

FR9101490 « Fenouillèdes » (Rodès, Montalba-le-Château ; Pyrénées-Orientales)

Le CEN L-R a terminé l'élaboration du DOCOB. Seuls l'inventaire et le diagnostic ont été validés en comité de pilotage. Sur ce site, en 2006, le CEN L-R a poursuivi ses interventions en tant qu'expert, en préalable à des projets d'aménagements ou à des études, et particulier pour le suivi floristique de l'impact d'épandages de fruits de retrait.

Plate-forme d'informations foncières sur l'environnement

Le CEN LR a initié en 2006 la mise en place d'une plateforme d'information foncière. Le but de cet outil est de favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux dans les transactions foncières à l'intérieur des sites N2000. Les enjeux écologiques sont localisés précisément et leur connaissance préalable par l'acquéreur est importante. Elle peut permettre, en particulier, de bénéficier de certaines aides agri-environnementales et de déductions fiscales, contre des engagements de bonnes pratiques.

Cette plateforme est à destination des opérateurs fonciers tels que les conseils généraux, les notaires et la SAFER.

La mise en œuvre technique de cette plateforme débutera en concertation avec les partenaires cités ci-dessus au printemps 2007.



Natura 2000 : un atout pour le développement local

Protection des espaces naturels et valorisation des territoires ruraux

En Languedoc-Roussillon, le patrimoine naturel d'intérêt communautaire est l'un des plus riches au niveau national. La région a donc une responsabilité particulière vis-à-vis de la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire constituant le réseau Natura 2000.

Au travers de la loi relative au Développement des Territoires Ruraux, dite loi DTR du 25 février 2005, la France a choisi de confier la mise en œuvre de cette politique aux collectivités. Aujourd'hui, la problématique est de concilier l'objectif de conservation de la diversité biologique et le développement local pour pérenniser ce dispositif. Natura 2000 est un dispositif porteur d'une labellisation des territoires ruraux et facteur de développement local.

Depuis un an, le CEN L-R, en partenariat avec la DIREN L-R et avec le soutien du Fonds Social Européen, mène une réflexion sur les possibilités d'établir un réseau régional, conduisant notamment à la valorisation touristique et agricole des espaces naturels du Languedoc-Roussillon. Cette réflexion s'est enrichie d'une étude sur les potentialités de développement local liées à la mise en œuvre du dispositif Natura 2000, ainsi qu'un rapport sur les labels et Natura 2000 qui présente et évalue les opportunités de labellisation des sites applicables en Languedoc-Roussillon. (Cf. www.cenlr.org). L'action en 2006 a également été consacrée à l'assistance à montage de dossiers d'animation des documents d'objectifs auprès des opérateurs.

Une journée d'échange

A ce stade, il est apparu opportun d'amorcer concrètement une dynamique de développement durable de ces territoires à travers Natura 2000. Ainsi, le CEN L-R et la DIREN L-R, avec le soutien du MEDD, ont organisé une journée de travail avec l'ensemble des acteurs régionaux susceptibles de s'engager dans une telle démarche.

Cette réunion de travail a eu pour objectif de réfléchir à la valorisation des territoires ruraux offerte par la mise en œuvre du dispositif Natura 2000. Ça a été l'occasion d'envisager les différentes opportunités conduisant à la labellisation des sites Natura 2000 et/ou des produits et des activités issus de ces sites et de construire des perspectives d'action.

Cette journée s'est adressée aux opérateurs Natura 2000, notamment aux collectivités en charge du développement de leur territoire, ainsi qu'aux professionnels, en particulier de l'agriculture et du tourisme, pour qui cette valorisation peut avoir un intérêt. Cette rencontre a eu lieu le 12 décembre 2006 à Montpellier et a permis de réunir plus de 60 personnes.

Des éléments de réflexion ...

Natura 2000 s'identifie par le fait qu'il représente un processus intégré adossé à des documents de référence (un document d'objectifs, une charte, des études d'incidence), mais qui repose également sur un comité de pilotage, soutenu par des outils incitatifs. Ce dispositif s'affirme ainsi comme capable de produire ou de se traduire par des signes de qualité pour les territoires.

Localement, Natura 2000 peut constituer un enjeu fort dans les régions rurales et touristiques comme le Languedoc-Roussillon. 140 sites, 1/3 du territoire, la plupart des sites sont localisés dans des zones où se superposent aux enjeux environnementaux des enjeux socio-économiques très importants : pressions sur le littoral, crise viticole et déprise agricole peuvent avoir des conséquences aussi bien positives que négatives sur la biodiversité.

Un enjeu fort qui peut ainsi constituer une chance, une opportunité au travers de ces signes de qualité. Dans le cadre de Natura 2000, la labellisation ne doit pas être comprise comme une certification de la qualité des produits mais comme une valorisation des activités contribuant au maintien de la biodiversité d'intérêt communautaire. A travers la labellisation, le dispositif doit être un outil d'intégration des divers mécanismes opérant sur les espaces naturels. Mais il doit avant tout être un levier pour la construction d'une dynamique de développement local durable, consciente du potentiel de valorisation de la biodiversité des sites dans le cadre d'un projet de territoire concerté.

... vers un prolongement

Afin de prolonger la réflexion sur la valorisation des sites Natura 2000, il est fondamental que chaque structure compétente et impliquée dans la mise en œuvre du dispositif puisse jouer son rôle pour favoriser la gestion des sites dans une perspective de développement local durable.

Mais cela suscite beaucoup de questions : sur quoi l'établissement de ces signes de qualité peut-il porter, selon quelles modalités et pour quelle faisabilité ? Il convient de savoir quels sont les potentiels, les freins, les limites et les coûts. Des outils sont-ils déjà disponibles ? Quelles sont les attentes sociales ?

En 2007, un projet va être déposé dans le cadre du programme de recherche Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) en collaboration avec des chercheurs en sciences sociales du CEMAGREF de Clermont-Ferrand et en écologie du CEFE-CNRS de Montpellier



Séminaire sur la labellisation des sites Natura 2000



L'actualisation et la modernisation des ZNIEFF en Languedoc-Roussillon

La DIREN du Languedoc Roussillon a confié au CEN LR le secrétariat scientifique et technique de l'inventaire des ZNIEFF. Il a aussi en charge la récolte et la centralisation des données naturalistes portées à connaissance par les partenaires régionaux pour la modernisation de l'inventaire. Il travaille en partenariat étroit avec la CBNMP, chargé de coordonner la récolte des données relatives à la flore et aux habitats naturels.

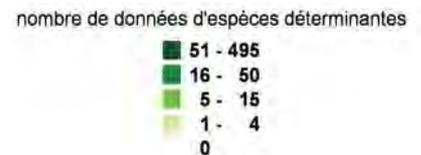
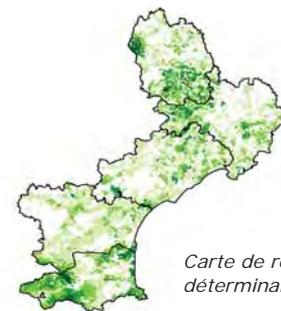
Le travail mené en 2006 par le CEN et le CBNMP a consisté principalement à intégrer les données recueillies au sein du système d'information mis en place pour la modernisation des ZNIEFF.

En ce qui concerne la faune, à la date du 31 décembre, 87 structures (associations, organismes publics, cellules de recherche, ...) sont identifiées dans notre base de données en tant que porteur de données. Les naturalistes mentionnés sont au nombre de 1200 et ce sont donc 25000 données relatives à la faune (350 espèces) qui sont à cette date centralisées dans la base de données.

Pour la flore, le CBNMP a poursuivi son effort de géoréférencement de ses données. Les données géoréférencées d'espèces déterminantes contenues dans la base de données du CBNMP atteignent à ce jour qui le nombre de 25000.

L'importante quantité de données ainsi collectées a permis de réaliser les premières cartes. Dans l'objectif de visualiser l'information naturaliste et d'analyser sa « qualité », d'identifier les foyers de biodiversité ainsi que les lacunes de prospection sur le territoire, l'utilisation combinée de différents référentiels cartographiques s'est avérée très utile.

La carte présentée ci-dessous rend compte du nombre de données déterminantes par entité « corine land cover découpée selon les limites communales ».



Crustacé Branchiopode (Triops)

Dans le cadre d'un partenariat entre le CEN, l'ONEM, Tela Insecta et M. Nicolas Rabet (MNHN), une session de formation des naturalistes à la détermination et à l'écologie des crustacés branchiopodes, (dont certaines espèces sont déterminantes) a été organisée. Animée par M. Nicolas Rabet, elle s'est tenue au mois de mai et elle a rassemblé une quinzaine de naturalistes qui contribuent désormais à l'enquête interactive mise en place pour les branchiopodes sur le site de l'ONEM. Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'un inventaire national (promu par le MNHN) visant à mieux connaître la répartition et l'écologie de ces organismes surprenants mais discrets.

Avec les Crustacés branchiopodes, ce sont aussi les milieux naturels auxquels ils sont inféodés qui suscitent un grand intérêt scientifique. Bien présentes en région méditerranéenne, les mares temporaires constituent des habitats importants pour de nombreux animaux et plantes spécialisés, le recensement et la protection de ces biotopes devrait par endroit empêcher la disparition des espèces fortement adaptées et souvent rares (amphibiens, insectes, crustacés...).



Lézard ocellé (Lazerta lepida)

Site classé des Gorges de Galamus (Pyrénées-Orientales, Aude)



Le CEN L-R a réalisé un diagnostic comprenant un bilan de la gestion mise en œuvre sur ce site depuis 1999, ainsi qu'une analyse de la cohérence entre le plan de gestion et les projets de territoire ayant émergé depuis 2001, à savoir la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site « Basses Corbières » qui inclut les gorges, le projet d'extension du site classé, le projet « Route de la Grimpe » consacré à l'escalade, et plusieurs autres projets de développement local axés sur le tourisme.

Ce travail a permis de faire émerger des propositions pour améliorer la gestion du site.

Caractérisation phytosociologique des landes et maquis des vallées cévenoles



St Etienne Vallée Française



Halimium umbellatum



Halimium lasianthum
subsp. *alyssoides*

Le secteur des vallées cévenoles du Parc national des Cévennes abrite de nombreuses formations à dominance de ligneux bas, communément appelées « maquis » dans le domaine méditerranéen et « landes » dans le domaine atlantique et continental. Le caractère de « carrefour climatique » entre les influences méditerranéenne, atlantique et montagnarde (continentale), si typique des Cévennes, s'exprime au plus haut degré dans la zone d'étude : plusieurs espèces de répartition typiquement atlantique y possèdent des populations isolées.



Lande à *Genêt purgatif*
(*Cytisus oromediterraneus*)

Ces groupements très particuliers n'ont pourtant jamais fait l'objet d'études phytosociologiques. Par ailleurs, dans le contexte de la mise en œuvre du réseau Natura 2000, basé sur la connaissance des habitats d'intérêt communautaire et l'évaluation de leur état de conservation, des données phytosociologiques font défaut en France et dans la région Languedoc-Roussillon en particulier. Au vu de l'intérêt patrimonial de ces habitats fortement menacés et du déficit en données scientifiques les concernant, le Parc national a chargé le CEN L-R d'analyser ces formations d'un point de vue phytosociologique et de hiérarchiser leur intérêt écologique.

Après avoir exposé les principes méthodologiques sur lesquels se base l'ensemble de l'étude, une première analyse critique des publications met en évidence un certain nombre de syntaxons, de rang inférieur (associations) ou supérieur (alliances, ordre, classe), paraissant superflus. Il apparaît clairement que les classes regroupant les maquis et les landes nécessitent une révision moderne avec une vision d'ensemble.

165 relevés phytosociologiques ont été effectués entre les mois de mai et juin 2006 dans le secteur des vallées cévenoles du Parc national des Cévennes et ce, sur la base d'un échantillonnage stratifié, orienté selon la ou les espèce(s) ligneuse(s) dominante(s) (typologie « Code CORINE Biotopes »).

Ces relevés ont été analysés selon deux approches différentes. La première, dite « sigmatiste » prend en compte tous les végétaux rencontrés dans une surface donnée ; la seconde, dite « synusiale » distingue les différents types biologiques (cryptogames, herbacées annuelles, herbacées vivaces, ligneux) et les traite séparément. Il est démontré que l'approche synusiale est plus appropriée pour l'étude des matorrals et landes, groupements composés de synusies inter-indépendantes et réagissant à des paramètres stationnels différents.



Lande à *Bruyère cendrée*
(*Erica cinerea*)

L'analyse des relevés a été réalisée par des méthodes statistiques (Analyses Factorielles des Correspondances), puis ainsi classés, ils ont été triés par affinité floristique. 20 unités de végétation ont alors été définies soit de manière positive, par une ou plusieurs espèces différentielles, soit de manière négative, par l'absence de certaines espèces. Ces unités se caractérisent avant tout en fonction de l'altitude, de la fertilité des stations et du stade dynamique. La classification obtenue est justifiée par un tableau synthétique des fréquences des taxons. Les unités ont ensuite été comparées avec les associations déjà décrites.

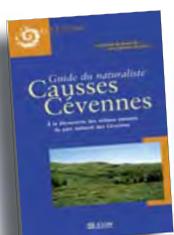
Finalement, l'intérêt patrimonial des différents groupements a été évalué et hiérarchisé. Ce sont trois habitats typiquement méditerranéens qui arrivent en tête du classement, à savoir les « matorrals à bruyère sur suintements », les « matorrals à *Cistus salviifolius* » et les « matorrals à *Cistus populifolius* ».

Guide "Grand Public" des habitats naturels du Parc National des Cévennes

Le projet du Parc National des Cévennes (PNC), lancé en 2003, de réaliser un guide « grand public » des habitats naturels de son territoire touche à sa fin. Courant 2006, le CEN L-R, chargé de compléter cet ouvrage, a participé à la finalisation des textes et les maquettes d'impression ont été transmises à l'éditeur.

Ce guide, dont la parution est imminente, sera le premier ouvrage de vulgarisation traitant des habitats naturels d'un territoire de notre région. Il s'agit donc d'un projet pilote qui pourrait être transposé à d'autres ensembles cohérents de la région (PNR notamment). Il a été proposé de lancer un projet équivalent sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon.

Référence : Parc National des Cévennes, 2007. Guide du naturaliste Causses-Cévennes. Editions LIBRIS. Collection des guides de terrain des parcs nationaux de France. 288 p. (23 €)



Inventaire des mares en Languedoc-Roussillon

Le CEN-LR a initié en 2003, l'inventaire régional des mares en Languedoc-Roussillon avec le soutien financier de l'Europe, de la DIREN, des Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée & Corse, de la Région et du Pôle Relais « Mares et Mouillères de France ». Cet inventaire avait pour objectifs d'accroître la connaissance de la répartition régionale des mares et de leur état de conservation, d'estimer l'importance des transformations qu'elles ont subies, d'identifier les enjeux et les menaces portant sur ces milieux, de sensibiliser quant à leur importance et enfin, de proposer un certain nombre de mesures de gestion les concernant.

Au cours de l'année 2006, les activités de l'inventaire ont permis de :

- Recenser 740 mares grâce à des prospections de terrain portant sur 40 carrés échantillons,
- Réaliser sur 46 mares de la région un diagnostic écologique fin avec à minima des inventaires portant sur la flore, les amphibiens et les odonates effectués selon un protocole établi par le CEN-LR,
- Effectuer les analyses scientifiques des résultats de l'inventaire (typologie des mares, des menaces, contribution des mares à la biodiversité régionale, etc.),
- Synthétiser les méthodes et les résultats issus des quatre années d'inventaire dans un rapport téléchargeable depuis les sites de la DIREN et du CEN-LR.
- Sensibiliser environ 80 personnes lors d'animations de découverte de la faune et de la flore des mares à l'occasion de « Fréquence Grenouille »,
- Restaurer la mare de Valliguières (30) grâce à un arrachage des rejets de peupliers et la création de pierriers destinés aux amphibiens lors de l'opération « Chantier d'Automne ».

Dès 2007, le CEN-LR mènera, en collaboration avec les différents partenaires scientifiques et techniques rassemblés autour de l'inventaire, un programme « gestion de mares et mise en place d'un observatoire ». Trois axes d'intervention y seront développés :

- La restauration de certaines mares identifiées comme nécessitant des actions de gestion urgentes durant l'inventaire,
- La création d'un observatoire des mares associant à certains sites un conservateur chargé du suivi du milieu,
- La réalisation de diverses opérations de communication telles que la diffusion d'un porte à connaissance auprès des communes et des scolaires ou la mise en ligne de la base de données, l'animation des sorties nature tout public, etc.



Renoncule de Baudot



Mare dans un tremblant au Mont Lozère



Mare de la Lègue dans le Gard



Mare sur les Causses dans

Inventaire des zones humides des étangs palavasiens (Hérault)

Le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (SIEL) s'est porté maître d'ouvrage de l'inventaire détaillé des zones humides sur le périmètre des étangs palavasiens. Cette démarche vise à apporter au Syndicat une meilleure connaissance de ces milieux et de constituer un outil d'aide à la décision et à la gestion de ces espaces. Cette initiative répond aux orientations de la Directive Cadre Européenne concernant l'état des lieux sur les ressources en eau, et du SAGE « Lez, Mosson, Etangs Palavasiens ». Cet inventaire s'insère également dans la démarche d'inventaire des zones humides du département de l'Hérault, portée par le Conseil Général.

Le souci du SIEL est d'orienter l'inventaire vers la connaissance et la restitution des informations aux acteurs locaux et d'apporter une aide à la décision en termes de connaissance et de gestion des zones humides.

La mission d'inventaire réalisée par le CEN L-R en 2005, a permis d'identifier et de cartographier une grande diversité d'habitats naturels, dont la moitié est d'intérêt communautaire. Les stations d'espèces végétales d'intérêt patrimonial ou envahissantes ont également été pointées par GPS et cartographiées.

L'analyse des données a permis de cerner les secteurs à plus forts enjeux et/ou menaces, pour lesquels ont été proposées des actions de conservation ou de restauration sous forme de fiches. Ces fiches-actions, réalisées en début 2006, ont été intégrées dans le rapport final.

Plusieurs de ces fiches ont suscité l'intérêt du SIEL qui a confié au CEN L-R la réalisation de certaines actions proposées. Ainsi sont en cours de réalisation pour les sites à enjeux majeurs des notices de gestion, qui permettent la rapide mise en place d'une gestion conservatoire.

Grâce à cet inventaire très complet, dont la trame technique a été conçue en amont et par souci de cohérence avec les cahiers des charges « Natura 2000 », le site Natura 2000 « Etangs palavasiens », dont le lancement de l'élaboration du document d'objectifs est prévu en mars 2007, sera extrêmement vite opérationnel.



Les plans de restauration d'espèces protégées

Le Plan National de Restauration de l'Aigle de Bonelli (PNRAB)



La coordination et la mise en œuvre du PNRAB

Le CEN LR assure depuis 2 ans maintenant la coordination du Plan National de Restauration de l'Aigle de Bonelli. La volonté de la coordination pour plus de transparence et pour enrichir la réflexion et les stratégies d'action du PNRAB a souhaité encore élargir le Collectif Bonelli. La Fédération Régionale des Chasseurs du Languedoc-Roussillon a rejoint les bancs du Collectif cette année pour œuvrer dans le sens d'une conservation pérenne des habitats naturels et des habitats de faune sauvage.

L'Etat de la population française en 2006

L'année 2006 montre que les effectifs ont plutôt tendance à être stables autour de : 28 couples. Des oiseaux ont été observés de façon régulière sur deux sites historiques : un dans l'Hérault, l'autre en Ardèche, mais aucune installation n'a été observée. Le Collectif Bonelli déplore d'ailleurs la disparition de la femelle du couple du Minervois, preuve que les menaces et les risques sur les sites les plus sensibles sont loin d'être maîtrisés. La reproduction a cependant été bonne puisque les 26 couples ayant conduit des jeunes à l'envol ont produit 28 jeunes (22 en 2004 et 16 en 2005). Tous ont été bagués.

Le CEN LR anime également l'étude de la dynamique de la population française en partenariat avec le CEFE/CNRS de Montpellier, M. Roger PRADEL.

Le SIG Bonelli

Le projet « Cartographie des habitats d'oiseaux sur les ZPS désignées pour l'Aigle de Bonelli de l'Hérault et du Gard » a été finalisé en 2006 pour les quatre ZPS concernées :

- Les Hautes garrigues du Montpelliérais
- Le Salagou
- Le Minervois
- Le Gardon.



Quatre types de cartes ont été produites :

- Carte contemporaine des formations végétales et de l'occupation du sol
- Carte d'évolution du couvert végétal et de l'occupation du sol
- Carte d'accessibilité aux proies pour l'Aigle de Bonelli

Une analyse de l'évolution du contexte agricole faite à partir du recensement général

De cette étude, Il ressort entre autre, que sur l'ensemble des ZPS à Bonelli étudiées, la tendance est à la fermeture des milieux. Elle atteint jusqu'à 63% dans les Hautes garrigues du Montpelliérais. Le CEN LR en tant que coordinateur du PNRAB administre la création d'un SIG Bonelli.

Les projets pour 2007 concernent :

- La cartographie historique des sites sur tout l'arc méditerranéen français et le nord de la Catalogne (pour aider à la compréhension de la connexion entre les populations catalane et française)
- La cartographie des sites d'Aigle royal pour une analyse des interactions entre les deux espèces (compétition pour les sites de reproduction et d'alimentation)
- La cartographie des risques sur les sites de reproduction réalisée en partenariat avec certains membres du Collectif Bonelli.

Communication et sensibilisation

Les point fort de ce thème sont la création en 2006 d'un site Internet dédié à l'espèce qui sera mis en ligne en 2007 et l'édition d'une plaquette d'information sur l'Aigle de Bonelli qui sera diffusée elle aussi en 2007 à hauteur de 10 000 exemplaires.



Un Life pour les chiroptères du Sud de la France (Gard)

En Europe, les chauves-souris, qui sont des témoins avérés d'une forte diversité biologique, sont parmi les mammifères les plus menacés.

Le Sud de la France est particulièrement riche en chiroptères puisqu'il accueille 31 des 33 espèces nationales. Il y a donc une forte responsabilité des régions méridionales pour la conservation de ce patrimoine. C'est pourquoi depuis 2004 est lancé le programme LIFE. « Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France », piloté par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM). Ce programme d'envergure implique 13 sites Natura 2000 sur 5 régions méridionales et 13 structures partenaires. Dans les Gorges du Gardon, le CEN L-R est partie prenante de ce LIFE en collaboration avec le Syndicat Mixte, le Conseil Général du Gard et le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon.

Les missions du CEN L-R dans le programme et pour lesquels il a œuvré en 2006 sont :

- la fermeture intermittente de la grotte de la Baume : validation par la commune de Sanilhac-Sagrès, demandes d'autorisation au titre des Sites Classés, lancement de la fabrication de grilles (pose prévue en mars 2007)
- la sensibilisation du public et la gestion de la fréquentation : conception de panneaux d'information, sécurisation d'un sentier de randonnée.



Programme de conservation de l'Outarde canepetière (Hérault)

Les opérations de conservation de cette espèce ont été conduites sur le territoire de Béziers, désigné en ZPS, et accueillant une population d'outardes sédentaires comptant 65 à 80 mâles chanteurs et 250 oiseaux hivernants. Ce territoire aux portes d'une des plus grandes stations balnéaires d'Europe (le Cap d'Agde) est en pleine mutation. Cela se traduit par la déprise de la culture de la vigne et la multiplication des opérations foncières avec des tentatives de spéculation. Le risque, à court terme, est la perte de vocation agricole et la cabanisation ou le développement d'aménagements de loisirs peu compatibles avec la conservation de l'Outarde. Ces problématiques se retrouvent sur la quasi-totalité des sites à outardes du Languedoc.

Dans ce contexte, le CEN L-R s'est associé à la SAFER qui bénéficie d'un droit de préemption environnementale qu'elle est amenée à exercer à la demande de la DIREN. Le territoire a ainsi été mis en veille foncière. Le CEN L-R a pu acquérir de cette façon, 4 ha de friches au cœur de

la zone de reproduction des outardes en 2006. Pour certaines parcelles mises en vente sans garantie de gestion conservatoire, la SAFER a exercé son droit de préemption environnementale et a rétrocédé les parcelles au CEN L-R. Pour d'autres acquisitions amiables, un cahier des charges de gestion des parcelles favorables à l'outarde a été joint à l'acte de vente de l'acquéreur.

Par ailleurs, le CEN L-R a passé une convention avec la fédération départementale des chasseurs et l'association locale de chasse pour le maintien de la réserve de chasse locale et sa gestion en faveur du petit gibier et des outardes.

Les terrains du CEN L-R sont compris dans la réserve de chasse et d'autres acquisitions sont prévues en 2007, avec l'achat de 5 ha supplémentaires si les moyens financiers sont disponibles. 3 femelles se sont reproduites en 2006 sur des parcelles du CEN L-R et des groupes hivernants de plus de 50 individus ont été observés se nourrissant sur ces parcelles en 2005.



Place de chant de l'Outarde sur une friche à Béziers



Programme Life de conservation du Butor étoilé (Hérault & Aude)

Mars 2006 était l'échéance pour ce programme de conservation du Butor étoilé et de la roselière de l'étang de Vendres. L'année 2006 a été consacrée à la communication des résultats.

Deux panneaux ont été posés sur le site, non loin de la vanne du Chichoulet, expliquant la gestion hydraulique mise en place sur l'étang de Vendres et la fragilité de la roselière et de la faune associée.

Au niveau national, la LPO, avec la participation de l'ensemble des partenaires a édité un recueil d'expériences « biologie et gestion des habitats du Butor étoilé » qu'il est encore possible de se procurer auprès du CEN L-R. Une publication en anglais synthétisant l'ensemble des expériences européennes a également été éditée :

« The bittern in Europe : a guide to species and habitat management ».

L'après Life est d'ores et déjà prévu, le CEN L-R réalisant sous maîtrise d'ouvrage du SMBVA la partie naturaliste du document d'objectifs Natura 2000. Dans ce cadre, des actions de suivi de la roselière et du Butor étoilé sont programmées pour permettre d'évaluer les effets bénéfiques des travaux du Life.



Gestion des zones humides favorables à la Cistude d'Europe et programme de réintroduction en Languedoc-Roussillon



Journée de formation à la réserve du Mahistre

Depuis 2004, le CEN L-R coordonne un programme régional d'actions pour la préservation de la Cistude d'Europe et de son habitat. Les partenaires techniques du programme sont nombreux : EPHE, Tour du Valat, ADENA, ONCFS, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or (SMGEO), Syndicat Mixte de Camargue Gardoise (SMCG), GRAINE L-R, GOR, Tortues Passion, CEPEC, Gard Nature, ASTREV, Conseil Supérieur de la Pêche, Marais du Vigueirat. Les objectifs généraux de cette dynamique consistent en l'amélioration des connaissances sur l'espèce, la définition d'actions de conservation des populations, la sensibilisation des gestionnaires comme du grand public et la mise en œuvre d'un projet de réintroduction dans les Réserves Naturelles Nationales de l'Estagnol et du Bagnas (Hérault).

En 2006, le CEN L-R et ses partenaires ont réalisé un panel d'actions couvrant ces différents objectifs :

- Etude de la population de Cistude du Marais du Grès en bordure de l'Etang de l'Or (méthode de Capture-Marquage-Recapture, exportation des tortues de Floride, analyse des milieux de ponte)
- Recherche de l'espèce par piégeage aux Verdisses (Agde)
- Finalisation du projet de réintroduction et validation par la commission « faune » du Conseil National de Protection de la Nature le 10 octobre 2006
- Organisation d'une journée de formation et d'échange pour les agents assermentés (CSP et Gendarmerie Nautique) et pêcheurs professionnels à la Réserve Naturelle Régionale de Mahistre : écologie, détermination, menaces, habitats, réglementation
- Lancement des projets pédagogiques « Cistude et zones humides » auprès de scolaires en Camargue Gardoise et l'Etang de l'Or
- Rencontres et sensibilisation d'acteurs locaux concernés par la présence de Cistude (propriétaires terriens, collectivités locales, gestionnaires de lagunes...)
- Lancement de la conception d'une plaquette de sensibilisation « tous publics »



Suivi de Cistude au Marais du Grès

En 2007, le programme se poursuit avec notamment la mise en œuvre du projet de réintroduction, des prospections sur l'Orb et à Bellegarde, une étude des potentialités écologiques des canaux en Camargue Gardoise, la sensibilisation des enseignants et animateurs nature.

Le SMGEO et le SMCG ont lancé, fin 2006, un cycle d'animation auprès de classes de primaire et collège. L'objectif est de sensibiliser les enfants au rôle important qu'assure les zones humides vis-à-vis du cycle de l'eau comme de la biodiversité avec comme espèce phare la Cistude d'Europe. Le cycle du SMGEO se terminera par une journée d'observation de la Cistude dans les marais périphériques de l'étang de l'Or. Celui du SMCG devrait aboutir à un CDrom de sensibilisation conçu par les enfants pour un sentier de ballades en bord de zone humide à Gallician.

Préservation de la flore méditerranéenne protégée : projet "SEMCLIMED"

Le projet GENMEDOCC, sur la conservation de la flore méditerranéenne inclut le projet international INTERREG d'une durée de vingt mois (septembre 2006 à avril 2008), regroupe quinze partenaires de Méditerranée occidentale et vise la préservation d'espèces végétales hautement patrimoniales. Deux stratégies parallèles sont mises en œuvre : des actions *ex situ* mèneront à la constitution de banques de graines et de collections dans des jardins botaniques ; des mesures *in situ*, c'est-à-dire la conservation des populations dans leur habitat naturel, auxquelles le CEN L-R participe, avec le Conservatoire des Ecosystèmes de Provence (CEEP). Cette phase est coordonnée par le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP).



Scorzonera parviflora

Les actions *in situ* sont réparties en quatre volets : la restauration d'habitats, la création ou le renforcement de populations, la gestion d'habitats et d'espèces ainsi que la sensibilisation et communication. Des actions concernant chacun des quatre volets ont démarré dès le lancement du programme. Le CEN L-R a par exemple préparé le surcreusement d'une dépression dans le site Natura 2000 des Mares du Plateau de Vendres, favorable à l'installation de la Marsilée pubescente, une fougère d'eau rarissime et protégée, et d'autres espèces de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « mares temporaires méditerranéennes », action inscrite dans le Document d'objectifs de ce site Natura 2000 (Cf. chapitre Natura 2000). Sur plusieurs sites des études foncières sont en cours, étape préalable indispensable à la mise en œuvre d'une gestion conservatoire des sites. Des notices de gestion ont également été rédigées pour plusieurs sites et concernent *Scorzonera parviflora* (étang de Vic, Hérault) et *Leucojum aestivum* (Vauvert, Gard).





Avocette élégante

Les actions menées

Cinq sites pilotes ont été désignés en 2005 pour faire l'objet d'action de gestion intégrée :

- 1) Réaliser les études diagnostics des sites et des populations : diagnostic historique et actuel des populations (recherches bibliographiques, observations de terrain), diagnostic écologique des « zones à laro-limicoles » (cartographie des habitats, description des îlots), diagnostic visant à comprendre le fonctionnement du site (hydraulique notamment) et par la même les besoins des différents acteurs présents
- 2) Mettre en place des tests de gestion in situ : gestion hydraulique fine, gestion de la fréquentation, lutte contre le Goéland leucophée (constitution de dossiers de régulation), afin de faire des préconisations de gestion les plus pertinentes
- 3) Lancer une véritable concertation avec les différents usagers présents sur le site (gestionnaires, chasseurs, naturalistes, propriétaires...) afin de promouvoir les besoins écologiques de ces différentes espèces et d'essayer de trouver des compromis entre les différents usages
- 4) Rédiger les préconisations de gestion et d'aménagements chiffrées à la suite de l'analyse des différents diagnostics afin de pouvoir rapidement passer à une phase opérationnelle, en accord avec les gestionnaires, propriétaires et usagers des sites.
- 5) Organiser un séminaire sur la gestion des Goélands leucophées et des laro-limicoles fin 2006 pour aboutir à la finalisation d'un programme interrégional.



Plaquette d'information sur le Goéland leucophée

Résumé des actions par site :

Cadre de suivi	Tartuguières	Etangs palavasiens	Salins du Castellans	Salins de Ste Lucie
recensement des laro-limicoles	oui	oui	oui	oui
recensement des goélands	oui	oui	oui	oui
protection des colonies	non	oui	non	non
suivi de prédation	non	oui	non	non
régulation du goéland	non	à venir	à venir	non
gestion hydraulique	oui	non	à venir	oui
gestion de la fréquentation et des usages	non	non	non	non
cadre de gestion	Contribution à la rédaction du plan de gestion	Inventaire et évaluation des zones humides, notices de gestion	rédaction du plan de gestion	un plan d'aménagement de site de nidification
importance/valeur patrimoniale du site	colonies importantes (plusieurs centaines de couples) notamment Goéland railleur et Sterne hansel	colonies importantes (plusieurs centaines de couples) notamment Sterne naine et Avocette élégante	colonies très importantes par le passé (jusqu'à plus de 2000 couples), site à restaurer	site présentant un grand potentiel d'accueil pour les laro-limicoles patrimoniaux, quelques colonies actuellement

Le séminaire goélands et laro-limicoles

Ce séminaire a été co-organisé le 23 novembre 2006 à Sète par la CABT, le CEN L-R ainsi que tous les partenaires du groupe laro-limicoles. Un de ses objectifs était de sensibiliser les élus à la conservation des laro-limicoles, conservation intimement liée aux problématiques d'aménagement du littoral mais aussi à la surabondance du Goéland leucophée. Il a été aussi l'occasion pour les gestionnaires et scientifiques d'échanger leurs expériences. L'objectif est également de susciter la création d'un programme interrégional, voire international de conservation des laro-limicoles pour les années à venir.



Combattant varié

Les Partenaires du programme

Les principaux partenaires du programme sur les départements de l'Aude et de l'Hérault sont : la Station Biologique de la Tour de Valat, le programme Pôle relais lagunes méditerranéennes, le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, la LPO Aude, le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, le groupe Salins, la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Hérault, la DIREN, l'Europe et l'ensemble des gestionnaires des sites concernés (Communes, EID...).

Le domaine de Peyremale à Montolieu.



Prairie humide à *Juncus acutiflorus* à Montolieu

Le CEN LR continue à travailler en partenariat et sous convention de gestion avec Mr et Mme Pautou qui pratiquent, sur leur exploitation en ovins viande, une conduite exemplaire de leurs pelouses et prairies de fauche hautement patrimoniales de par leur composition floristique.

En 2006, de nouvelles placettes de suivi ont été installées et les plus anciennes ont fait l'objet de relevés floristiques. Les principales stations d'espèces patrimoniales ont été localisées au GPS. Un complément d'inventaire de la flore a permis de découvrir *Exaculum pusillum* plante déterminante au titre de la réactualisation de l'inventaire des ZNIEFF.

Une plaquette de présentation de l'exploitation a été créée par le CEN LR afin de faire la promotion de ce site exceptionnel d'un point de vue écologique mais également pédagogique, auprès des formations supérieures en agri-environnement. Une visite de l'exploitation par des étudiants de la spécialisation « élevage et territoire sensibles » de Montpellier SUPAGRO est programmée pour 2007. Elle sera animée par Mr Pautou lui-même et le CEN LR.



Machaon sur l'Orchidée (*Palustris laxiflora*)

Diagnostiques agro-environnementaux d'exploitations

Diagnostiques biodiversité de trois exploitations

L'arboriculture est largement représentée sur le bassin versant de l'étang de l'Or : essentiellement consacrée à la production de pommes, elle concerne une soixantaine d'agriculteurs et occupe une superficie de près de 900 ha.

Aujourd'hui, trois organisations de producteurs (COFRUID'OC, Languedoc Fruits et Légumes qui commercialise via les établissements CARDELL, et la SICA vergers de Mauguio) regroupent la quasi-totalité des exploitants et des surfaces cultivées de cette filière.

Depuis plusieurs années, la plupart des arboriculteurs du territoire se sont engagés dans des démarches de production raisonnée à travers la mise en place de la Charte Sud Nature et via divers cahiers des charges imposés par la Grande distribution nationale ou nord européenne (EUREPGAP notamment). Une large part de cette production est destinée à l'exportation.

Les trois organisations de producteurs souhaitent à partir de la campagne 2006-2007 engager une partie de leurs surfaces dans le cahier des charges « Nature Choice » élaboré par TESCO, grand groupe commercial anglais. Dans ce cadre, elles ont sollicité l'ADVAH –Chambre d'agriculture et le SMGEO pour les aider à répondre à la rubrique 7 du cahier des charges intitulé Protection et Valorisation de la Faune, de la Flore et du Paysage. Pour mémoire, le SMGEO est chargé de l'animation du contrat de baie de l'étang de l'Or qui vise à la reconquête de cette lagune et des milieux aquatiques du bassin versant.

Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon a été sollicité pour réaliser les diagnostics biodiversité de trois exploitations. L'ensemble des partenaires a confirmé leur souhait d'aller plus loin dans cette démarche de prise en compte de la biodiversité dans la gestion des exploitations. Un comité de travail a été constitué pour construire un projet commun pour 2007. Les pistes de travail retenues sont :

- La réalisation d'une réunion d'information et de restitution de l'expérience des diagnostics auprès des organisations professionnelles.
- La réalisation d'une fiche technique et iconographique sur les pratiques favorables à la biodiversité en arboriculture sur le Bvt de l'étang de l'Or.
- La réalisation d'une étude sur l'intérêt des haies naturelles vis-à-vis des insectes et notamment des auxiliaires de cultures.



Diagnostiques biodiversité d'exploitations arboricoles



Paysage du Causse Noir

Diagnostiques sur sites Natura 2000

Le CEN L-R, en partenariat avec l'association Méandre a réalisé en 2006 plusieurs diagnostics agro-environnementaux d'exploitations agricoles situées sur les sites NATURA 2000 du Causse Noir, du Causse de Campestre et du Causse de Blandas.

Ces diagnostics ont été réalisés préalablement à la signature de Contrat d'Agriculture Durable. Ils visent à évaluer les intérêts écologiques d'une exploitation et de mesurer l'influence des pratiques de l'exploitant sur ces derniers. La synthèse de ces observations permet la proposition de mesures agro-environnementales cohérentes avec les problématiques environnementales et agricoles spécifiques à chaque exploitation.

Fiches Agri-environnement en Languedoc-Roussillon

La phase de valorisation et de promotion des fiches Agri-environnement en Languedoc-Roussillon a démarré par la réalisation de 7 nouvelles fiches. Les thèmes retenus sont principalement axés sur les zones humides :

Les ripisylves, les roselières méditerranéennes, les prés salés et les sansouires, les cours d'eau méditerranéens.



Le redéploiement de l'activité pastorale dans les Basses Corbières (Aude)

Etant donné l'arrêt en 2005 de l'activité de l'éleveur sur Villesèque-des-Corbières et vu le projet du nouvel exploitant dans la Basse Plaine de l'Aude, le projet de redéploiement de l'activité pastorale entre ces deux zones n'est plus d'actualité. Cependant, la conservation des milieux ouverts des Basses Corbières favorables à une avifaune et une flore patrimoniales nécessite toujours la mise en place d'une gestion pastorale couplée à des travaux de réouverture.

Dans cette optique, le CEN L-R a poursuivi le diagnostic écologique débuté en 2005. La cartographie des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt patrimonial ainsi qu'une analyse de la dynamique de fermeture des zones de parcours sur Roquefort-des-Corbières ont été réalisées. L'évolution probable des formations végétales a également été simulée. Les résultats démontrent bien l'avenir de ces paysages si aucune mesure de gestion n'est appliquée.

Des propositions d'interventions de réouverture en fonction d'une hiérarchisation des enjeux et des menaces selon les secteurs ont été formulées. Pour leur mise en œuvre, il faut se saisir de l'opportunité offerte par les mesures compensatoires de la ferme éolienne implantée sur le plateau de Villesèque.

Ce diagnostic écologique complété d'un diagnostic pastoral doit offrir les bases au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise pour une réflexion approfondie sur l'activité pastorale sur ce territoire en associant l'ensemble des acteurs concernés (élus, propriétaires, chasseurs, forestiers, pastoralistes, environnementalistes, ...), qui va pouvoir démarrer en 2007.



Ecocazes : un projet en faveur de la biodiversité en contexte viticole



Le projet ECOCAZES, porté par la Chambre d'agriculture de l'Aude a pour objectif la mise en œuvre d'actions expérimentales en faveur de la biodiversité en contexte viticole à partir d'inventaires naturalistes.

Le CEN LR est chargé de la partie flore et habitats naturels, aux côtés de l'OPIE LR, la LPO Aude, la Fédération Aude Claire, les Ecologistes de l'Euzière et l'INRA.

L'étude du Conservatoire a porté sur :

- Un complément d'inventaire des plantes messicoles sur la zone du semis expérimental qui avait été réalisé l'année précédente. 4 espèces seulement sur la cinquantaine semée ont été trouvées : *Asperula arvensis*, *Adonis annua*, *Tordylium apulum* et *Agrostema githago*

- L'installation de 15 placettes de suivi de la flore et des habitats naturels sur deux types de végétation : herbacée spontanée et enherbements

- L'inventaire et la cartographie de plus de 50 arbres remarquables (critères : âge et cavités)



Arbre remarquable sur le domaine de Cazes

Intérêt écologique	Proportion sur le total des linéaires	Mesure (m)
Très fort	4,5 %	120
Fort	37,5 %	1003
Moyen	19 %	508
Faible	27,5 %	736
Nul	11,5 %	308

- Une étude des haies : 2700 m de haies ont été inventoriées et cartographiées sur le Domaine Elles ont été classées en fonction de leur valeur écologique selon une échelle à 5 niveaux : intérêt écologique Très fort, fort, moyen, faible, nul

42 % des linéaires du domaine de Cazes présentent un intérêt écologique fort à très fort

L'intérêt floristique du domaine de Cazes réside :

- Dans la richesse spécifique qui est particulièrement élevée pour une exploitation viticole

- D'une présence de linéaires entre les parcelles

gérés de façon douce et qui tend à s'améliorer du fait du développement du projet ECOCAZES

- De zones enherbées de surface élevée en bordures de parcelles fauchées tardivement

- De la présence du bois de chêne et de ses lisières.



Le CEN L-R, a été missionné par le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude pour réaliser la partie inventaire du Documents d'Objectifs Natura 2000 de la ZPS de la Basse Plaine de l'Aude. L'essentiel du travail en 2006 a été de rassembler les éléments de connaissance de la faune, le but étant de fournir au SMBVA un Système d'Information complet sur la faune de la Directive Oiseaux et habitats présente sur le site. Concernant la flore et les habitats, le CEN L-R a mené des prospections complémentaires, qui continueront en 2007, afin de cartographier précisément les 4500 ha du site. Tout une série de fiches espèces et habitats ont été rédigées afin que le SMBVA dispose d'informations précises sur l'écologie des espèces concernées.

Par ailleurs, le partenariat avec le SMBVA initié dans le cadre du Plan de gestion des zones humides de l'embouchure de l'Aude s'est renforcé à travers l'assistance pour la gestion de l'espace agropastoral et l'expertise technique et scientifique pour l'élaboration du Document d'Objectifs (Cf. chapitre Natura 2000).

Si 2005 a vu la concrétisation de l'application des préconisations de gestion des marges de l'étang de Vendres, en 2006 un projet pastoral ovin s'est amorcé sur la plaine de Lespignan.

Sur la base de l'inventaire des enjeux écologiques et des menaces, le CEN L-R a pu élaborer des préconisations de gestion qui serviront de base au cahier des charges annexé aux conventions d'usage. En parallèle, les négociations foncières portent leurs fruits avec 270 ha assurés d'une convention sur 6 ans avec le Conservatoire du Littoral, le SMBVA, la commune de Lespignan et le CEN L-R, ainsi que des possibilités sur 150 ha de communaux de Nissan.

Le partenariat et la volonté de l'ensemble des acteurs sont mobilisés afin de pérenniser l'installation d'un éleveur et garantir une gestion cohérente des prairies et des garrigues du site. A cet effet, l'expertise socio-économique des techniciens de la Chambre d'Agriculture et du SUAMME est sollicitée pour réunir toutes les conditions nécessaires à la viabilité du projet. Restent à faire aboutir les discussions avec les associations de propriétaires privés pour une maîtrise d'usage durable.

Les perspectives : le projet soutenu localement doit permettre la valorisation d'une activité qui contribue à la conservation d'un patrimoine naturel exceptionnel.



Patûrage sur la plaine de Lespignan



Avant : Pratique du brûlage dirigé sur la plaine de Nissan



Après : Semis sur la plaine de Nissan

Du côté de Lippia canescens

Le suivi des expérimentations de lutte contre cette plante envahissante des prés salés de la Basse Plaine continue. Les résultats (détaillés dans le journal du CEN L-R n°5) nous permettent d'affiner les préconisations de gestion.

A l'heure actuelle, la réalisation d'un labour léger du sol suivi d'un semis, mode de gestion le plus efficace, est celui préconisé aux gestionnaires des prés par le CEN L-R. Pour un résultat au mieux équivalent au «labour + semis», la technique du brûlis est moins intéressante du fait du coût élevé de sa mise en œuvre. Quant à la submersion, par son action complémentaire de limitation des effets de la sécheresse, elle peut être préconisée mais les modalités de son utilisation (durée, période, hauteur d'eau...) doivent être affinées.

Le semis est une intervention lourde, qui ne peut pas être réalisée sur l'ensemble de la Basse Plaine de l'Aude. Cette mesure est donc à considérer au cas par cas. Deux préconisations complémentaires sont proposées par le CEN L-R, il s'agit de la réalisation d'une fauche tardive (à partir de juin) et de l'absence de pâturage au printemps (de février à juin). Ces modalités permettent aux plantes de réaliser leur cycle végétatif pour concurrencer *Lippia canescens* puis leur montée en graine pour renouveler la banque de graine du sol.

Au vu de premiers résultats intéressants, il a été décidé d'appliquer ces interventions à l'échelle de la Plaine pour tester, en conditions réelles de l'activité des usagers, les pratiques de lutte retenues. Ainsi, 4 ha propriétés du Département de l'Hérault sur la plaine de Nissan ont fait l'objet d'un labour léger suivi d'un semis. Les parcelles choisies faisaient état, avant intervention, d'un fort envahissement par *Lippia canescens*, supérieur à 50 %. Ces mêmes travaux sur 6 ha en propriété privée sur les prés du Bouquet à Fleury sont reportés en 2007.



Lippia canescens

Le génie écologique : la réhabilitation de sites

Gestion de site de compensation de l'Ile des Brotteaux (Gard)



Sortie avec les scolaires

Les suivis réalisés montrent l'installation de nouvelles espèces notamment dans les mares. Pour la faune on note la présence de 3 nouvelles espèces d'amphibiens (*Bufo calamita*, *Hyla meridionalis* et *Triturus helveticus* et une de reptiles *Natrix natrix*). Pour la végétation, le fait le plus marquant a été l'envahissement spectaculaire des mares par les massettes. Pour limiter cet envahissement, un chantier d'arrachage a été organisé en décembre 2006 (cf. chantier d'automne). Le premier bilan annuel du fonctionnement

hydraulique des mares, montre que celles-ci se dessèchent très rapidement au printemps malgré les apports d'eau par l'éolienne hydraulique. Cet assèchement rapide est lié à la forte sécheresse, aux infiltrations mais aussi aux faibles débits de l'éolienne hydraulique. Ces conditions ne permettent pas de gérer de manière optimale le niveau d'eau des mares, notamment en période de forte sécheresse pour que certaines espèces terminent leur cycle vital (amphibiens, libellules...).

Animation pour les scolaires : 6 journées d'animation ont été réalisées pour tous les élèves (137) de l'école de Mornas avec la collaboration de l'association « Le Lièvre de Mars ».

Signalétique : Réalisation d'un panneau « entrée de site » qui sera installé sur le principal chemin d'accès au site, et un panneau « mares » qui sera installé en bordure de la mare Nord.

Plaquette de sensibilisation du public : La maquette de la plaquette a été réalisée. Elle sera diffusée à



Plaquette d'information

Projet de contournement nord d'Argelès-sur-Mer

Dans le cadre d'études complémentaires concernant l'impact du projet de contournement nord d'Argelès-sur-Mer, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales a chargé le CEN L-R de réaliser un guide de recommandations pour la reconstitution d'une aulnaie méditerranéenne et l'inventaire de la petite faune le long du tracé de la future route.

Le projet routier de contournement d'Argelès-sur-mer a pour impact majeur la destruction d'une Aulnaie méditerranéenne possédant un intérêt patrimonial fort. Afin de reconstituer cette aulnaie au plus près de la réalité actuelle, le CEN L-R a tout d'abord réalisé une étude visant à caractériser le peuplement, la pédologie, le fonctionnement hydraulique et la composition floristique de ce type de boisement. Par la suite, des recommandations ont été établies sous la forme de fiche action pour qu'une aulnaie identique à celle existante puisse être recréer à place de la prairie attenante à l'aulnaie existante. La reconstitution de cet habitat nécessite l'excavation superficielle de la prairie, la production de plants d'Aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) issus de graines de l'aulnaie existante et la plantation aléatoire de ces plants. Un suivi de la revégétalisation du site sera mis en place dès la plantation en 2008-2009.



Narcissus tazetta

Parallèlement, l'inventaire de la petite faune n'a pas révélé la présence de petite faune d'intérêt patrimonial nécessitant des mesures particulières vis à vis du projet routier. La présence d'amphibiens telles que les Grenouilles vertes et le Discoglosse peint (espèce non autochtone) ne justifie pas la réalisation d'aménagement particulier.



Guide de recommandations

Recommandations de réhabilitation pour la Carrière de Lézignan-la-Cèbe

L'entreprise CTSO, comme prévu dans le cadre des arrêtés préfectoraux autorisant l'exploitation d'un site doit conduire un projet de réhabilitation d'une zone d'extraction de Basalte dans la carrière qu'elle exploite à Lézignan-la-Cèbe dans l'Hérault. Cette Société a souhaité l'intervention du CEN L-R pour mener un projet de réhabilitation à fortes connotations environnementales. Un état des lieux écologique a été mené par le CEN sur le site intégrant un inventaire de la flore et de la faune (oiseaux, reptiles, amphibiens, odonates).

Le site s'est avéré assez peu diversifié au niveau floristique avec toutefois des possibilités de développement des cortèges des mares temporaires. L'inventaire de la faune a permis d'observer la présence d'une population importante de Pélobate cultripède (crapauds) et de Lézard ocellé. Des recommandations de réhabilitation ont été produites : conservation de la mare de reproduction du Pélobate, reconstitution de pelouses xériques sur substrat basaltique, création de plans d'eau en pente douce, incluant des parties temporaires... Ce travail fera l'objet d'un suivi pendant trois ans, dans le cadre d'une convention, afin d'évaluer la pertinence des actions proposées.



Mare de la Carrière de Lézignan-la-Cèbe

Actions foncières

De nouvelles acquisitions de terrains favorables à l'Outarde canepetière et à la Pie-grièche à poitrine rose

A la faveur de financement de la DIREN et de la fondation Mava pour la Protection de la Nature, le CEN L-R a pu acquérir de nouvelles parcelles sur le secteur de Béziers et dans la Basse Plaine de l'Aude, à savoir une dizaine d'hectares essentiellement de prés salés dans la Basse Plaine de l'Aude et deux hectares de friches viticoles dans la plaine de Bessan, ce dernier site en concertation avec la SAFER. Ainsi, les surfaces gérées s'élèvent à 19 ha dans la Basse Plaine de l'Aude et 4 ha sur Bessan.



Acquisition foncière dans le domaine de Montcalm à Saint-Maurice de Navacelles (Hérault)



Cirque de Navacelles

Après de très longues négociations foncières avec les propriétaires du domaine de Montcalm à St-Maurice Navacelles (Hérault) (le CEN L-R est associé aux côtés de la Commune depuis 1999), la vente du domaine sur près de 870 ha va être réalisée en 2007, par la SAFER.

Rappelons que le Domaine est inclus dans le site Natura 2000 du Causse du Larzac, dans l'opération Grand site au titre de la protection des paysages et dans le projet de classement au titre du patrimoine mondial de l'humanité au motif des paysages culturels évolutifs.

Au cours de l'année 2006, le CPIE des Causses Méridionales a conduit l'animation foncière en rassemblant les principaux partenaires, le Conseil Général, le Conseil Régional, la Commune, la Communauté de Communes, les fermiers en place et des privés, pour faire émerger un projet commun. Le CEN L-R a souhaité être partenaire de l'opération pour mieux faire valoir le volet maintien de la biodiversité et du patrimoine naturel dans un bon état de conservation.

L'Etat-DIREN lui a attribué une subvention d'investissement pour acquérir une trentaine d'hectares d'espaces qui présentent de forts enjeux très localisés. Les objectifs du CEN sont de faire valoir l'importance de ces enjeux et des mesures de gestion adaptées, les traduire dans des cahiers des charges, en faire la promotion et faciliter le travail du CPIE, opérateur Natura 2000.

Acquisition foncière d'une zone humide à Vauvert (Gard)

Les négociations foncières engagées en 2005, avec la Commune de Vauvert pour acquérir 2,7 ha de zones humides ont abouti à la fin de l'année 2006. Le CEN L-R s'est vu attribué une subvention d'investissement auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse et de la DIREN.

La promesse de vente a été signée avec la commune en 2006 et aboutira en 2007. Rappelons l'intérêt du site qui abrite un habitat naturel d'intérêt communautaire, pelouse humide et mégaphorbiaie et une espèce protégée au niveau national, la nivéole d'été. Le site constitue un entonnoir naturel pour évacuer les pluies torrentielles du bassin versant proche vers l'étang du Charnier. Il est inclus dans le site Ramsar Petite Camargue et Etang de l'Or et dans le site Natura 2000 de la Camargue Gardoise fluvio-lacustre. Le CEN L-R élaborera la notice de gestion et conventionnera avec un agriculteur pour la gestion (fauche tardive, pâturage équin automne-hiver et charge limitée) en 2007.



Nivéole d'été

Actions sur les sites du Conservatoire du Littoral

Le CEN L-R, dans le cadre d'une convention de coopération avec le Conservatoire du Littoral, a mené de nombreuses expertises sur ses sites, il est intervenu :

- sur deux sites dans le cadre de la réalisation des plans d'aménagements forestiers (site de l'Oustalet dans l'Aude et site du Grand et Petit Travers dans l'Hérault)
- pour organiser l'activité pastorale en lien avec des projets agri-environnementaux avec comme principale préoccupation l'intégration dans les cahiers des charges de mesures permettant le maintien des écosystèmes prairiaux patrimoniaux (site du Boucanet dans le Gard, Frescati dans l'Aude et les Prés du Baugé et l'étang de Vendres dans l'Hérault).
- pour élaborer l'analyse fonctionnelle de certains sites pour l'accueil de l'avifaune (Gibiers d'eau, Laro-limicoles...) et établir des priorités d'actions en concertation avec les acteurs (Salins de Sainte Lucie et Etangs de Pissevaches dans l'Aude, Marais de Tartuguières dans l'Hérault).
- pour assurer une assistance auprès du Conservatoire du Littoral dans la réalisation de plan de gestion de leurs terrains (marais de Tartuguières).

Ce travail essentiel à la bonne gestion des 9 000 ha d'acquisitions du CELRL en Languedoc-Roussillon se révèle fondamental et devra se poursuivre dans les années à venir.

1/ Acquisition et mise à disposition des connaissances



- La base de données bibliographique du pôle continue d'être alimentée par des références du Conservatoire du Littoral LR et de la DIREN LR. Au total, 2600 documents sont référencés en ligne.

- L'annuaire des acteurs et structures consultable en ligne a été mis à jour concernant les fiches des gestionnaires de lagunes en LR.

Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires :

- Le pôle est impliqué dans la démarche de révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et notamment du volet zones humides ; il a participé à la commission géographique côtier ouest du bassin Rhône Méditerranée Corse et a relayé les informations correspondantes.

- Le pôle pilote désormais le réseau interrégional des gestionnaires de milieux lagunaires qui correspond au suivi physico-chimique des lagunes en LR et PACA et la valorisation de ces données ; une charte a été élaborée pour ce suivi et 10 organismes en LR en sont signataires.

- Le pôle assiste également aux restitutions du Réseau de Suivi Lagunaire, piloté par la région LR, l'Ifremer et le Cépralmar, complémentaire au réseau des gestionnaires.

2/ Promotion d'une gestion durable des lagunes méditerranéennes

Sensibilisation

- Le site Internet du pôle (www.pole-lagunes.org) a été consulté par 2000 visiteurs par mois en 2006. Un article de vulgarisation concernant les pesticides a été réalisé et mis en ligne ; des cartes de chaque site lagunaire en LR, indiquant l'occupation du sol et les périmètres des outils de gestion existants, ont également été mises en ligne.

- La lettre des lagunes est aujourd'hui diffusée à plus de 400 personnes en Méditerranée ; elle permet de relayer chaque mois les informations mises en ligne sur le site Internet du pôle et sur les sites des partenaires.

- Le pôle s'est fortement mobilisé autour des Journées Mondiales des Zones Humides 2006 sur le thème « les zones humides : support d'un développement local durable » en soutenant une trentaine de sorties nature, conférences et animations organisées un peu partout autour des zones humides du Languedoc-Roussillon par les gestionnaires et associations de protection

et d'éducation à l'environnement. Une soirée sur la « valorisation éco-touristique des zones humides littorales » a également été organisée à Montpellier.

Formation des gestionnaires et transfert de connaissances

- Le pôle a mis en place deux journées d'échange sur le thème « Où en est-on de Natura 2000 sur nos zones humides littorales ? », 25 personnes étaient présentes.

- Dans le cadre du réseau interrégional des gestionnaires de lagunes, 2 sessions techniques ont été organisées à Montpellier concernant les techniques de mesure des paramètres physico-chimiques des lagunes.

- Le pôle a également participé à l'organisation du séminaire 2006 du Réseau de Suivi Lagunaire sur le thème « les phytosanitaires et les lagunes ». 50 gestionnaires et représentants des services de l'Etat étaient présents à cette journée.

Appui technique aux collectivités territoriales

- Le pôle participe aux différents comités de pilotage et groupes de travail des gestionnaires en LR afin de mener une veille sur les problématiques, les difficultés et les besoins des gestionnaires, mais aussi sur les actions qu'ils mènent pouvant être mutualisées et valorisées.

Le travail avec les acteurs économiques

- Le pôle a finalisé un rapport concernant le « recueil des bonnes pratiques environnementales sur les mas conchylicoles de l'étang de Thau » ainsi qu'une plaquette intitulée « conchyliculture et environnement, un bénéfice réciproque ». Le pôle a également participé à l'élaboration d'un guide de l'exploitation conchylicole en Languedoc-Roussillon piloté par le Cépralmar.

3) Sensibilisation des décideurs

- Le pôle a participé à l'organisation d'une journée dédiée aux décideurs sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise à l'occasion de la remise du diplôme Ramsar pour la désignation de ce site le 2 février.

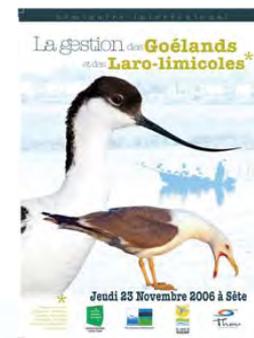
- Le pôle a co-organisé un séminaire sur la « gestion des goélands et des laro-limicoles » afin de sensibiliser les décideurs à cette problématique et à proposer des lignes d'actions dans le cadre d'un programme interrégional de gestion de ces espèces. Le pôle a également participé à la réalisation d'une plaquette intitulée « mieux connaître et gérer le goéland leucophée ».



Plaquette Environnement & Conchyliculture



Séminaire sur la gestion des laro-limicoles



Réseau régional des gestionnaires des espaces d'intérêt écologique



Fiche et rapport d'enquête réalisés auprès des structures gestionnaires de L-R

La mise en œuvre du volet animation de réseau de la stratégie du CEN L-R s'est traduite en 2006 dans les deux conventions d'objectifs signées avec la DIREN et la Région L-R, par un engagement à s'impliquer à leurs côtés et avec l'ensemble des partenaires concernés, pour faire émerger un pôle de compétences sur la gestion et la conservation des milieux.

Cette initiative voulait prolonger un travail de réflexion engagé par les gestionnaires de Réserves Naturelles du L-R depuis plusieurs années. Une enquête a été conduite au cours du second semestre 2006 auprès des structures gestionnaires.

Elle a fait ressortir une forte motivation pour lancer un réseau opérationnel basé sur des échanges techniques et débouchant sur des actions concrètes. Une réunion de calage du groupe de préfiguration du réseau, qui a eu lieu en novembre 2006, a permis de cerner les objectifs et le cadre d'une future charte d'adhésion. Les financements nécessaires à la constitution et à l'animation de ce réseau ont été inscrits dans le Contrat de projet Etat-Région 2007-2013.

Le recrutement par le CEN L-R d'un animateur du réseau a été décidé pour le début de l'année 2007 ainsi que la réunion constitutive du réseau.

Animations et chantiers nature

Tous les ans, l'ensemble des Conservatoires d'Espace Naturels de France ont deux temps forts autour d'animations et d'actions de terrain ouvertes à tous les publics.

Fréquence Grenouille 2006



Comme chaque année le CEN L-R a mis en place avec des partenaires la cuvée 2006 de «Fréquence Grenouille». Vous le savez sûrement, «Fréquence Grenouille» est un temps fort de découverte pour tous des zones humides, amphibiens et autres êtres vivants liés à ces milieux. Cet année encore, le CEN L-R a mis l'accent sur le partenariat pour proposer un programme varié d'animations. Ce dernier comptant 5 animations a permis de faire découvrir les amphibiens à près de 80 personnes.

Nous tenions à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes et structures ayant collaboré :

La commune de Mèze, l'ARDAM, l'ADENA, le Conservatoire du Littoral L-R, les Ecologistes de l'Euzière, l'association La Cistude, l'association La Belle Verte et le domaine viticole du Pech d'André.



Chantier d'automne 2006

Cette année le chantier d'automne a été organisé par le CEN L-R sur le site de l'île des Brotteaux à Mornas dans le Gard.

Le 4 décembre 2006, 23 étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature de Pôle Sup (Ecole d'études supérieures de Montpellier), sont venus pour prendre connaissance des objectifs du projet de réhabilitation du site et participer à la réouverture des deux mares présentes sur le site.

Leur travail a consisté à arracher les jeunes pieds de ligneux (peupliers, saules) et les nombreuses massettes qui menaçaient d'envahir les mares.



Connaître

ZNIEFF - maître d'ouvrage : DIREN L-R;
Secrétariat scientifique : CEN L-R

> Réunions avec le CEN LR, les porteurs potentiels de données, passage de conventions pour la récupération des données.

> Mise à jour des tables sur les données du Conservatoire et des porteurs de données

> Projet de convention avec le Conservatoire botanique national méditerranéen pour les données flores

Cartographie des formations végétales des vallées cévenoles (prestation pour le Parc national des Cévennes)

> Cartographie informatique des formations végétales à partir d'orthophotoplans de l'année 2000.

Inventaire des mares du Languedoc-Roussillon - maître d'ouvrage : CEN LR ;
coordinateur Lozère : CDSL

> Poursuite et finalisation de l'inventaire des mares initié en 2005; Suivi des mares échantillons, saisie des données, rapport

Programme "Loire nature 2"

Programme national porté par la fédération des conservatoires d'espaces naturels - maître d'ouvrage régional : CEN L-R, opérateur local : CDSL

> Restitution du travail au CEN LR

> Expédition d'un livret pédagogique sur le thème de l'eau à destination des écoles publiques maternelles et primaires du périmètre d'inventaire

> Participation au colloque de restitution de Loire nature 2 à Clermont Ferrand

Gérer

Document d'Objectifs :

«Plateau de Charpal»

> Participation aux groupes de travail pour la définition des mesures de gestion

«Montagne de la Margeride» : mise en œuvre

> Participation à l'élaboration d'une méthodologie de suivi des habitats et des notices de gestion pour la contractualisation des Contrats d'Agriculture Durable

> Organisation de sorties sur le terrain pour les agriculteurs de 3 communes

Sites en gestion/Suivis hors SAGNE48

- Tourbières de Lajo : suivi de l'état du sentier et des parcs

- Montredorte basse : visite du site à la demande des gestionnaires

> Bilan des sites conventionnés au 31/12/06 : 16 sites en gestion représentant 394 ha

Service d'aide à la gestion des zones humides (Sagne 48)

(maîtrise d'ouvrage : CDSL)

3^e année de fonctionnement du Sagne48 comprenant l'action test «zones humides de l'Aubrac»

> Animation du réseau : 11 réunions de coordination et 4 réunions de sensibilisation

> Réalisation d'un panneau sur les zones humides de Lozère

> Diffusion de la plaquette de présentation du service

> Adhésion et gestion des sites : identification de gestionnaires ; diagnostics/notices de gestion ; suivi écologique ; réunions pour la programmation/réalisation de travaux

Bilan 2004/2006 : 7 adhésions pour 309,5 ha et travaux en cours sur 2 sites

Montage de dossiers

> Plan d'action Gorges et Causses : montage d'un projet relatif à la gestion de 4 sites (représentant 101 ha). Dossier déposé auprès de 4 partenaires financiers (3 réponses favorables en 2006)

> Loire nature : Préparation d'un projet d'actions pour la période 2007-2009

Sensibiliser et valoriser

- 33 adhérents

- Diffusion de la lettre de liaison du Conservatoire

- 5 Animations sur les sites en gestion

- Interventions/formation : scolaire (LEGTA de la Lozère/Sup Agro/ école primaire St Georges de Lévéjac)

Divers

- Séminaires/colloques/journées d'échanges entre gestionnaires de zones humides

- Suivi du dossier sur l'avenir de la Lozère mené par le Conseil Général de la Lozère «Lozère 2007-2013» et charte départementale de l'environnement

- Création de Pays : suivi des projets de pays «Pays des Sources-Lozère», Cévennes

- CDESI



Un plan de formation a été élaboré en début d'année et a permis à l'équipe du CEN L-R de suivre 50 jours de formations organisées par l'Atelier Technique des Espaces Naturels et d'autres organismes.

Organigramme et composition du CEN L-R

A la fin de l'année 2006, le CEN L-R comptait 15 salariés dont 11 en CDI. Dans l'année Charlyne TILLIER a quitté la structure. Parallèlement trois personnes, employées à plein temps, ont rejoint l'équipe entre 2005 et 2006 : Stefan AGNEZY (ZNIEFF), Marie-Amélie PEAN (base de données Sites classés), Benjamin SIROT (Zones humides).

Tous les salariés sont des scientifiques qui ont une formation universitaire en biologie et/ou écologie et environnement. Certains ont des compétences très spécialisées en flore, phytosociologie et en faune.

La Convention Collective Nationale de l'Animation est appliquée au CEN L-R.

Organigramme du CEN L-R (à changer 07/01/07)

Coordination scientifique et administrative				
Claudie HOUSSARD, Directrice Sonia BERTRAND, Assistante de direction, foncier				
Gestion des sites, suivis scientifiques, expertises et inventaires	SIG – Bases de données	Pôle relais lagunes méditerranéennes	Communication et animation de réseau	
<p>Jérémy BARRET Chargé d'études <i>botanique – habitats naturels</i></p> <p>Mario KLESCZEWSKI Chargé de mission <i>botanique – phytosociologie – habitats naturels</i></p> <p>Mohand ACHERAR Chargé de mission <i>génie écologique – RNR Gardon</i></p> <p>Xavier RUFRAY Chargé de mission <i>faune - ZNIEFF</i></p> <p>Marie-Amélie PIAN Chargée d'études Sites classés Languedoc-Roussillon</p>	<p>Fabrice BOSCA Chargé de mission <i>agri-environnement Plan de restauration Aigle de Bonelli</i></p> <p>Stéphanie GARNERO Chargée d'études <i>Natura 2000 – RNR Gardon</i></p> <p>Thomas GENDRE Chargé d'études <i>zones humides – faune</i></p> <p>Charlyne TILLIER Benjamin SIROT Chargés d'études <i>zones humides – inventaires</i></p> <p>Betty ZUMBO Chargée d'études <i>ZNIEFF</i></p>	<p>Mathieu BOSSAERT Chargé d'études <i>gestion de base de données ZNIEFF site Internet</i></p> <p>Charlyne TILLIER Stefan AGNEZY Chargés d'études <i>SIG</i></p>	<p>Marie ROMANI Chargée de mission</p> <p>Nathalie BARRÉ Assistante <i>documentation, site internet</i></p>	<p>Thomas GENDRE Chargé d'études <i>communication - infographie</i></p> <p>Sandrine DEBAIN Chargée de mission <i>animation du réseau des gestionnaires</i></p>
Gestion comptable sociale				
Comptabilité, social, REVI Conseil Commissariat aux comptes, Saint Germes ADG				

Objet de l'association

L'association a une mission d'intérêt général sur la connaissance, la protection, l'acquisition et la gestion des espaces naturels, des espèces, de leurs habitats et des paysages, ainsi que sur la sensibilisation du public.

Statut : Association loi 1901

Composition du conseil d'administration (AG du 24/06/2006)

Membres individuels élus

Louis-Dominique AUCLAIR, Vincent CARBONELL, Jacques LEPART, Christian LEBRAUD, François ROMANE, Olivier PILLET, Arnaud MARTIN

Membres associatifs élus

ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CLAPE L-R (Claude LOUIS), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), ECCLA (Daniel CALLA), Les Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), OPIE L-R (Guy FAUVEL), LPO Aude (Tristan GUILLOSSON)

Membres associés (Membres de droit)

Jacques ROUSSEAU-DUSFOURD, Président d'ENF, Alain LAGRAVE, Président du CDSL

Composition du bureau

Président, Jacques LEPART
Vice-Président, Gilles BOUSQUET
Secrétaire Général, François ROMANE
Trésorier, Olivier PILLET
Secrétaire Général Adjoint, Louis-Dominique AUCLAIR

Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire (24/06/06) les membres du CEN L-R ont voté l'ouverture d'un collège de membres de droit accueillant en particulier la Région, les Départements et la DIREN L-R. Le collège des membres associés regroupe maintenant les autres collectivités territoriales et des structures gestionnaires du patrimoine naturel.

Composition du Conseil Scientifique

Gérard DUVALLET (*Ecologie Parasitaire, Entomologie, CEFE*) : Président
François BOILLLOT (*Ecologie végétale, Botanique*)
Marc CHEYLAN (*Ecologie animale, EPHE*)
Max DEBUSSCHE (*Ecologie végétale et de la conservation, CEFE-CNRS*)
André DIGUET (*Sciences naturelles, Gestion RN de Roque-Haute*)
Philippe FELDMANN (*Ressources génétiques, Conservation de la biodiversité, CIRAD*)
Gérard GUERIN (*Pastoralisme, Institut de l'Elevage*)
Paul ISENMANN (*Ornithologie, CEFE-CNRS*)
Joël MATHEZ (*Botanique, Institut de Botanique*)
François MESLEARD (*Ecologie végétale, zones humides, Station Biologique de la Tour du Valat*)
James MOLINA (*Ecologie végétale, Botanique, CBNMP*)
Marie Laure NAVAS (*Ecologie végétale, Compétition, ENSAM-INRA*)
Roger PRODON (*Ecologie animale, EPHE*)
Jacques SALABERT (*Botanique, Société Mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts-Cantons*)

Cotisations

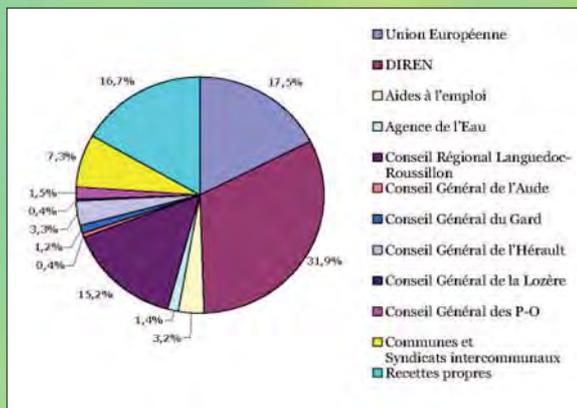
Personnes morales (association) : 45 euros ; Membres individuels : 15 euros ; les membres de droits sont exonérés de cotisation



Le budget 2006 du CEN L-R

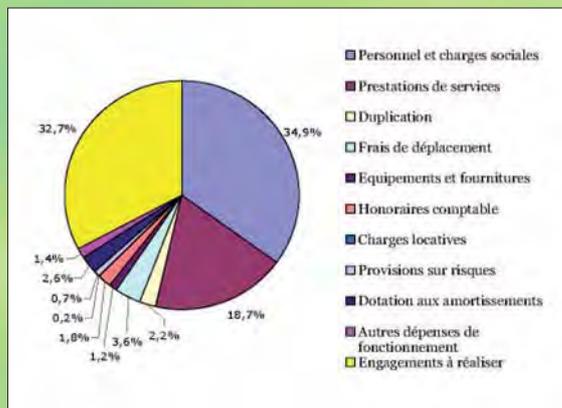
Le budget du CEN L-R s'établit pour l'année 2006, à **1 430 724 €** hors contributions volontaires, avec un résultat de 8 057,79 € affecté au fonds associatif. Le total du bilan s'établit à 1 311 968 €.

Les produits



Produits : Le principal financeur est l'Etat par la DIREN L-R (29,14 % des produits en 2005). 31,9 % proviennent de prestations effectuées par le CEN L-R sous conventions. La Région a contribué au financement du CEN L-R à hauteur de 15,2 %, les Départements à hauteur de 6,8 % (3,3 % pour le Département de l'Hérault).

Les charges



Charges : Les principaux postes de dépenses sont constitués par les frais de personnel (34,9 %) et les prestations de services commandées par le CEN L-R (18,7%).

Fonctionnement (165 000 € en 2006) : les conventions annuelles avec l'Etat et certaines collectivités

Une convention pluriannuelle d'objectifs est signée entre la DIREN L-R et le CEN L-R (45 000 € en 2006). Elle définit les actions conduites par le CEN L-R qui entrent dans le cadre des priorités de la politique environnementale de l'Etat en Région. Des conventions annuelles d'objectifs sont signées avec la Région (20 000 € en 2006) et les Départements de l'Hérault et du Gard.



Accueil des étudiants stagiaires

Comme chaque année, l'équipe du CEN L-R a temporairement été renforcée par la présence d'étudiants en stage de longue durée représentant un peu plus de trois équivalent temps plein :

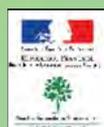
- **Benjamin MOTHE** sur le diagnostic écologique et l'évolution des formations végétales pastorales des Basses Corbières,
- **Nathalie HOLLINGER** sur le montage d'un projet de gestion de la chênaie verte sur la RNR des Gorges du Gardon,
- **Sonia ZECCHINI** sur la conservation et la restauration des populations de Cistude d'Europe en Languedoc-Roussillon et le programme de réintroduction,
- **Hélène ARNAUD** sur le volet communication/sensibilisation du plan national de restauration de l'aigle de Bonelli,
- **Simon WOODSWORTH** sur l'étude concernant Natura 2000 et le développement local,
- **Mickaël DEBETENCOURT** sur le programme de gestion des laro-limicoles et le plan de gestion des salins du Castellàs,
- **Sandrine NAVARRE** sur l'élaboration de mesures compensatoires de la ferme éolienne du causse d'Aumelas.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.

Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon est affilié à la Fédération Nationale



Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent des actions précises conduites par le CEN L-R :

- Association Mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons
- Association Grand Site Navacelle
- Botanic
- Communauté d'agglomération du bassin de Thau
- Communauté d'agglomération de Montpellier
- Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement des Causses Méridionaux
- Chambre d'Agriculture de l'Aude
- Commune de St-Paul-de-Fenouillet
- Carrières et Travaux du Sud-Ouest
- Fondation EDF
- Fondation de France
- Fondation Nature et Découverte
- Institut Européen du Développement Durable
- Meridionalis
- Office National des Forêts
- Parc National des Cévennes
- Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
- Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue Gardoise
- Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude
- Syndicat Mixte des Gorges du Gardon
- Syndicat Mixte du Canigou

Crédits photos

CEN L-R
CDSL
D. Lacaze
C. Bernier
J. Fuseller
F. Dhermain



Siège social

Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)

474, allée Henry II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. 04 67 29 99 71
cen-lr@wanadoo.fr
www.cenlr.org

Antenne Lozère

Conservatoire Départemental
des Sites Lozériens (CDSL)

11 rue d'Aigues-Passes
48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
cdsl@wanadoo.fr

